NUMERO XLII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 14. Février 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

EXTRAIT d'une Lettre de VIENNE *du 29. Janvier.*

„ ON croyoit le défaut d'harmonie entre les deux Cours Impériales remédié par la miſſion du Prince de *Würtemberg* à *Pétersbourg*; & l'on s'attendoit à la co-opération ultérieure des Troupes *Ruſſes* avec les Armées *Autrichiennes*. Tout-à-coup les circonſtances ont changé; & un Courier, arrivé de *Pétersbourg*, nous a appris, que les Troupes *Ruſſes*, qui ſe trouvoient encore actuellement en *Bohème*, vont retourner dans leur Pays. Déjà en ce moment la première Diviſion, qui y étoit cantonnée, doit avoir commencé ſa marche de retour. Cette fois-ci l'on n'eſpère plus du changement dans la réſolution. Auſſi voit-on déjà faire des diſpoſitions, conformes à l'état d'iſolément, où notre Cour va ſe trouver: On redouble d'activité & de vigueur pour la Campagne prochaine: Les préparatifs de Guerre s'augmentent; & l'on parle d'un Corps de 10. mille Hommes de Troupes *Napolitaines*, dont 4. mille de Cavalerie, commandé par le Veld-Maréchal *Napolitain*, Prince de *Heſſe-Philipsthal*, qui va augmenter notre Armée d'*Italie*. — L'Archiduc *Palatin* de *Hongrie* avec la Princeſſe, ſon Epouſe, ſont partis aujourd'hui pour *Bude* en *Hongrie*."

EXTRAIT d'une Lettre de FRANCFORT *du 2. Février.*

„ On a été tout étonné d'apprendre ces jours-ci, par divers rapports de *Prague*, d'*Augsbourg*, & de *Ratisbonne*, que l'Armée *Ruſſe*, qui étoit dans la *Bohème*, ne marcheroit point vers le *Rhin*, mais retourneroit dans ſa Patrie; que déjà même elle faiſoit les diſpoſitions néceſſaires pour s'y rendre. Quoique tant de preuves de la Politique verſatile des Cours rendent une pareille Nouvelle moins incroyable, elle n'a pas, cependant, jusqu'ici les mêmes garants officiels qu'avoit l'ordre, arrivé, il y a ſi peu de tems, à l'Armée *Ruſſe*, de reſter en *Allemagne*. Il eſt donc prudent de ſuſpendre ſon jugement jusqu'à ce que des preuves irréfragables ou l'événement même lèvent toute eſpèce de doute, & ce d'autant plus que les *Gazettes* de *Prague* des 24. & 27. Janvier, que nous avons ſous les yeux & où nous eſpérions trouver la ſolution du problème en queſtion, n'en diſent rien. Seulement annoncent-elles le départ du Général *Rajeſ* de *Rhebinder* pour la *Ruſſie*, ainſi que l'échange continuel de Couriers entre *Pétersbourg* & *Prague*, & l'arrivée, dans cette dernière Ville, du Miniſtre-d'Etat *Napolitain*, le Marquis de *Gallo*, du Conſeiller de Légation *Pruſſien*, Comte de *Bernſtorff*, & de deux Commiſſaires des Guerres *Anglois*. Avec la Nouvelle du retour des *Ruſſes* dans leur Patrie, on répand pluſieurs bruits relativement à des Congrès de Paix à ouvrir, mais qui ſont bien moins avérés encore."

De FRANCFORT, *le 4. Février.*

Ce qui étoit encore problematique avant-hier, ne l'eſt plus aujourd'hui: L'Armée du Veld-Maréchal de *Suwarow* va retourner en *Ruſſie*: L'on écrit de *Stuttgard*, „ que le 28. Janvier il eſt arrivé au Quar„ tier-Général de l'Archiduc *Charles* à *Do„ nau-Eſchingen* un Officier de *Prague* avec „ l'avis officiel, que le Generaliſſime Prin„ ce *Suwarow* avoit reçu le 21. par un Cou„ rier de *Pétersbourg* l'ordre poſitif de con„ tinuer, avec l'Armée cantonnée en *Bo„ hème* & en *Autriche*, ſa marche rétrogra„ de vers la *Ruſſie*; ſurquoi l'Avant-Gar„ de de cette Armée avoit reçu l'ordre de „ ſe mettre en route le 26. Janvier." Les Feuilles publiques annoncent en même tems, que le Comte de *Cobenzel*, Ambaſſadeur de la Cour de *Vienne*, va quitter *Pétersbourg*; mais elles lient ſon départ à des Négociations de Paix, auxquelles il ſeroit de nouveau employé, comme il l'a été à celles d'*Udine* & de *Campo-Formio*. En effet, l'on ſe perſuade généralement, que le Cabinet *Autrichien*, n'étant entré dans des engagemens plus étroits avec ceux de *Londres* & de *Pétersbourg* qu'à la ſuite de longues tergiverſations, & ſeulement après la Déclaration de Guerre, qui lui fut faite par l'ancien *Directoire*, ainſi qu'après la rupture du Congrès de *Raſtadt*, n'a pas rejetté les invitations à la Paix, qui lui ont été faites

par le *Premier-Conſul* de *France*. Cependant l'on ne ſçauroit garantir le rapport de certains Papiers publics, ſuivant lequel le Général *Moreau* auroit écrit une Lettre dans des ſentimens très-pacifiques, & contenant certaines ouvertures, à l'Archiduc *Charles*, qui l'auroit envoyée par le Comte de *Kinsky* à *Vienne*.

On écrit de *Pétersbourg*, que le Marquis d'*Autichamp* a reçu ſa démiſſion, comme Général de Cavalerie au ſervice de *Ruſſie*.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *juſqu'au* 17. Pluviôſe (6. *Février*.)

„ Nous venons d'avoir l'exemple d'un Projet de Loi important, attaqué avec force au *Tribunat*, & réprouvé finalement par le *Corps-Légiſlatif*. C'eſt le Projet relatif à l'organiſation du *Tribunat de Caſſation*, que nos *Légiſlateurs*, après trois jours d'un Débat tantôt ſimultané, tantôt contradictoire, entre les divers Orateurs du *Tribunat* & du *Gouvernement*, ont rejetté hier à une majorité de 190. contre 95. Voix. A ſa Séance précédente, le *Corps-Légiſlatif* avoit été informé par un Meſſage du *Sénat-Conſervateur*, que le Citoyen *Louis Drouin*, Négociant à *Nantes*, nommé Membre de ce Corps, a refuſé, par Lettre, d'accepter cette nomination, s'excuſant ſur ſon grand âge & ſes infirmités. "

„ En même tems qu'aux Confins du *Maine* & de la *Brétagne*, du côté de la *Normandie*, les *Républicains* & les *Inſurgés* de la Diviſion de *Frotté* ont commencé à ſe livrer des Combats ſérieux, les Troupes, raſſemblées par le Général en chef *Brune* dans le *Midi* de la *Brétagne*, en ſont venuës aux mains avec celles du Chef de *Chouans*, *Georges*. Dans cette partie, c'eſt-à-dire, dans le Département du *Morbihan*, il y a déjà eu plus d'un engagement ſanglant, un entre autres remarquable par ſon importance & ſon acharnement près de *Grandchamp*, non loin de *Vannes*, à l'*Ouëſt* de cette Ville, ainſi qu'on le verra par les Extraits officiels ſuivans des Depêches, qu'un Courier-extraordinaire vient d'apporter au Gouvernement de la part du Général *Brune*."

EXTRAIT *d'une* LETTRE *du Général en chef* BRUNE, *commandant l'Armée de l'*Ouëſt. — VANNES, *le* 9. Pluviôſe (29. *Janvier*) *an* 8.

„ Le 5. *Pluviôſe*, le Général *Harty* a battu les *Chouans* près de *Grandchamp*; *Georges* a beaucoup ſouffert. L'aſſurance de ces Troupes a paru d'abord fort grande; mais elle eſt maintenant bien incertaine. Le Général *Gency* s'eſt meſuré heureuſement avec les *Chouans* à *Elven*. — La Presqu'Iſle de *Rhuis* eſt libre: j'y fais rétablir les Signaux. Le Général *Gency* a fait arborer les Drapeaux *Tricolors* [illegible] Côte, & allumer de grands feux. Tout nonce aux *Anglois* la vanité de leurs ces. Un Canot *Anglois* eſt venu dans la de *Quiberon*, pour mettre des Hommes re: La Fuſillade lui a fait prendre le C'eſt une imprudence de ne les avoir pas ſés deſcendre à leur aiſe. On a pris un me, qui conféroit avec eux." (*Signé*) BR

EXTRAIT *d'une Lettre de* VANNES *le* 7. Pluviôſe (27. *Janvier*) *an* 8.

„ Le Général de Brigade, *Olivier Harty* a battu les *Chouans*, le 5. du courant, *Grandchamp*, le Pont du *Loc*, & *Menon* avoient des Forces conſidérables: Celles commandoit le Général *Harty* étoient de coup inférieures en nombre. L'affaire a fort chaude: Le Général *Harty* a eu ſon peau percé d'une balle & a couru perſonnellement de grands dangers: Son Aide-de-Camp a eu ſes habits criblés de balles: L'exemple du Général n'a pas peu contribué à aſſurer ſuccès de cette importante journée, & la route complette des *Chouans*. "

PRÉCIS *du Rapport du Combat du* 5. Pluviôſe (25. *Janvier*,) *ſur les Hauteurs de* Grandchamp, *près de* Vannes.

„ Le 2. *Pluviôſe*, le Général de Brigade *Olivier Harty* s'eſt porté ſur *Grandchamp* avec la 22me Demi-Brigade de ligne, forte de 2100. Hommes, une Compagnie de Grenadiers de la 81me, forte de 44. Hommes, 45. Chaſſeurs à cheval, 25. Gendarmes & deux Pièces d'Artillerie légère: Deux Bataillons de la 22e ont occupé le Pont de *Loc*, ſur la Route de *Locminé*. Le Général s'eſt établi à *Grandchamp*, où il a attendu juſqu'au 5. des Nouvelles des autres Colonnes miſes en mouvement. Neuf-cents quatre-vingts dix-huit Hommes de la 52me s'étoient portés par *Auſſur Grandchamp*, &, le 2, avoient été ſtés au Chateau de *Penouet*, à une demi-lieue de ce Village. "

„ Le 5, à 7. heures du matin, après avoir dirigé ſur *Vannes* un Convoi de Grains & Beſtiaux protégé par cent Hommes de la 52me le Général a fait un mouvement ſur *Plaudren*. A peine la Colonne eſt-elle en marche pour ſa nouvelle deſtination, que quelques coups de fuſil ſont entendus à une aſſez grande diſtance de la gauche de la Colonne. On ne tarde pas à apprendre, que le Convoi eſt attaqué: Auſſi-tôt le Général *Harty* envoie quatre Compagnies de la 52me pour ſecourir le Détachement de l'Eſcorte, que ſuit bientôt le reſte de cette Demi-Brigade; & il fait des diſpoſitions, pour faire attaquer & tourner les Brigands par le 3me Bataillon de la 22me. Dès le premier Détachement de la 52me commence à ſe replier, forcé par un grand nombre de Brigands diſpoſés en Tirailleurs & toujours renouvellés, tirés des Colonnes nombreuſes qui occupoient le ſommet de la Montagne, qui s'étendoient à droite & à gauche, à

distance, qu'il étoit impossible de distinguer précisément. L'Action devient sérieuse au milieu de la Montagne, jusqu'à l'arrivée du 1er Bataillon de la 22me, qui avoit été contraint de faire un long circuit, pour déborder les flancs de l'Ennemi. Dès qu'il paroît sur la crête de la Montagne, le 2d Bataillon de ce même Corps s'avance; l'Artillerie-légère est établie; & la Cavalerie charge l'Ennemi, que la 52me, soutenuë, avoit commencé à culbuter. — L'Ennemi a perdu environ 400. Hommes, & a laissé sur le Champ-de-Bataille plus de 1000. fusils. Nous avons perdu 4. Officiers & 17. Hommes; & nous avons eu une cinquantaine de blessés, parmi lesquels on compte le Lieutenant de la Gendarmerie, & le Citoyen *Demailler*, Lieutenant au 9me Régiment de Chasseurs à cheval. Un Chef de *Chouans*, qu'on croit un *Emigré*, a été tué dans un Village, à une lieuë de l'endroit où l'affaire avoit été engagée: Cinq autres *Chouans* ont aussi été trouvés cachés dans ce même Village: Plusieurs Chefs des Brigands ont eu leurs Chevaux tués. Tous les Corps ont parfaitement fait leur devoir; les Chefs, les Officiers ont décidé, par l'exemple qu'ils ont donné, cette affaire, dont les succès sont infiniment précieux pour la tranquillité du Département du *Morbihan*."

Le Chef de la 81me *Demi-Brigade, chargé du détail de la Sub-Division du* Morbihan.
(*Signé*) BONTÉ.

„ Si ces Rapports sont agréables, en nous annonçant le succès des Armes du Gouvernement, ils affligent par la certitude, qu'ils nous donnent, que la Pacification des Départemens de l'*Ouëst* n'est que partielle, & que l'*Insurrection* y conserve toujours de nombreux Partisans avec des Forces considérables: Mais, ce qui est plus triste encore ou du moins plus inquiétant, c'est que la Pacification par elle-même est peu solide, en ce que les Chefs, qui y consentent, n'ont point de pouvoir représentatif ni d'autorité obligatoire; que par conséquent, dès qu'il s'en présentera de nouveaux aux *Royalistes*, la Guerre pourra recommencer: Et cette crainte est d'autant plus fondée, que, suivant les Avis mêmes, publiés de notre côté, en plusieurs endroits les *Insurgens* ont montré le plus vif mécontentement contre leurs Chefs, pour être entrés en Négociation. Voici quelques-uns de ces Avis. "

„ *Armée de l'*Ouëst. *De* Nantes *le* 4. Pluviose (24. *Janvier.*) — *Gogué*, Chef de *Chouans*, avoit ordonné le licenciement de sa Bande: Ceux-ci, révoltés contre lui, ont pillé & saccagé sa Maison. — *Châtillon* a envoyé, à *Mauvillain*, l'ordre de licencier sa Troupe. La 60me a emmené hier, avec elle, une Pièce de huit, un Obusier, & 12. Caissons. Chaque Soldat a 60. Cartouches; & les Caissons en portent 240. mille. — Quoique plusieurs Départemens soient déclarés *hors la Constitution*, il paroît, que le *Morbihan* seul sera traité avec rigueur, s'il persiste dans sa Révolte. — Le Général *Brune* est encore dans nos murs: Satisfait du Civisme des Habitans de *Nantes*, il a prononcé une exception honorable pour notre Ville, qui restera en état de Siége, mais ne sera pas hors la Constitution."

„ *Du* 5. Pluviose. — Toutes les Bandes de *Châtillon* ont été licenciées, mais non sans peine: Elles ont *voulu le fusiller*; & une grande partie d'entre eux est passée dans le *Morbihan*. Plusieurs autres Chefs & Sous-Chefs de *Chouans* ont aussi couru des dangers plus ou moins grands, de la part de leur Troupe. — Dans une *Proclamation* du 3. *Pluviose*, le Général *Brune* annonce aux grandes Communes de *Tours*, *Blois*, *Angers*, *Nantes*, *Rennes* &c. que, vu la Pacification opérée sur les deux rives de la *Loire*, il va disposer de toutes les Troupes, qui se trouvent dans ces Communes: Il promet, que bientôt les Départemens de l'*Ouëst* seront tranquilles. "

„ Le peu d'autorité, qui reste aux Chefs des *Insurgens* après avoir fait leur Pacification particulière, est cause, qu'en bien des endroits les mêmes desordres continuent, & que le licenciement des Bandes ne rétablit point la tranquillité. C'est ce qui a engagé le Général *Hédouville* à publier l'Ordre, qui suit. "

„ *Armée de l'*Ouëst. *Ordre général du* 8. Pluviose. La sûreté des Propriétés étant une des bases de la Constitution, tous les Individus, qui dans les Départemens, où les *Chouans* ont été licenciés, demanderont les Dîmes, le produit des *Domaines Nationaux*, ou qui feront des Sommations en Argent, Grains, & Bestiaux, soit par écrit, soit verbalement, quand même ils ne seroient pas armés, seront dénoncés, arrêtés, & poursuivis devant les Tribunaux, comme Voleurs. — Tout Individu, qui sortira en Armes des Communes des deux rives de la *Loire*, où le licenciement des *Chouans* doit être effectué, sera arrêté, desarmé, & mis en Prison. — Il ne doit plus être reconnu de *Chouans* dans les Communes, où ils ont dû être licenciés; & tous ceux qui seront pris les Armes à la main, seront désignés & traités comme Voleurs. "

Le Général de Division, Lieutenant du Général en chef. (Signé) T. HÉDOUVILLE.

„ Tandis qu'ainsi une partie de l'*Ouëst* de la République est encore plongée dans les horreurs de la Guerre Civile, nos Contrées *Méridionales*, du côté de l'*Espagne*, sont loin aussi d'être parfaitement tranquilles. " Dans le Département de la *Haute-*
„ *Garonne* (le *Languedoc*, lit-on aujourd'
„ d'hui dans *le Moniteur*,) une Bande de
„ Brigands affecte de tondre les Républi-

„ cains, qui tombent en leur pouvoir; on
„ les nomme les *Tondeurs*. *Denac*, leur
„ Chef, vient d'être arrêté. Ces Brigands
„ infestent aussi le Département du *Gers*
„ (*Gascogne* & *Armagnac*:) Ils y ont as-
„ sassiné dernièrement quelques Fonction-
„ naires publics. "

De COLOGNE, *le* 3. *Février.*

On se rappellera les bruits répandus, il y a quelque tems, sur la rive gauche du *Rhin*, du succès des sollicitations du Général *Eickemeyer* près du *Premier-Consul*, *Bonaparte*, pour que nos quatre *Départemens provisoires* fussent définitivement *réunis* à la République *Françoise*. A peine ces bruits furent-ils parvenus jusques à *Paris*, & répétés par les Papiers de cette Capitale, que le Citoyen *Eickemeyer*, qui s'y trouvoit, crut devoir leur donner publiquement le démenti le plus formel: Il annonça, par une Lettre, insérée dans les Feuilles *Parisiennes*, sous son nom, "que, bien
„ que chargé par ses Concitoyens (de
„ *Mayence*) de solliciter auprès du Gou-
„ vernement *François* l'exécution du Dé-
„ cret de la *Convention Nationale* du 30.
„ Mars 1793, qui déclare ce Département
„ *faire partie intégrante de la République*,
„ & quoiqu'il ne doutât nullement, que
„ cette demande, juste & conforme aux
„ intérêts des deux Peuples, ne fût favo-
„ rablement accueillie, les circonstances ne
„ lui avoient, cependant, pas encore per-
„ mis de la faire. " Aujourd'hui, sans qu'il paroisse que, plus heureux pendant le reste de son séjour à *Paris*, il ait pu lement avoir une Audience du Consul *naparte*, le même Officier *Mayençois* vient dans son Pays pour s'acquitter commission, qu'il a reçue de la par Gouvernement *François*, d'organiser commander la *Légion-franche du M* qui va être formée dans les *quatre D temens* de la rive gauche du *Rhin*, & le Quartier-Général sera établi à *la-Chapelle*.

Il y a près d'un mois que la Munic té de *Cologne*, invitée officiellement cueillir le Citoyen *Carnot*, à son p par cette Ville, & de lui offrir tout ce il pourroit avoir besoin, attendoit e cet ancien Directeur: Mais on sçait sent, que *Carnot*, déjà de retour de exil en *Allemagne* & arrivé à *Paris*, fé par *Mayence* pour s'y rendre: Il h *Nuremberg* sous un nom supposé, lor son rappel en *France* lui fut notifié.

De LEYDE, *le* 12. *Février.*

Les *Lettres de* LONDRES, que avons reçues par *Hambourg* jusqu'au 31 vier, nous apprennent l'issuë, que les bats sur le Message du Roi, relatif Correspondance de *Bonaparte*, ont dans la Chambre-*Haute* le 18. Janvier l'avantage du Gouvernement, par une ralité de 92. contre 6. Voix: Celles la Chambre-*Basse* ont dû être différée cause d'une forte indisposition du mier-Ministre. (*Nous en parlerons le* Supplément.)

Veuve E. CROESE & Comp. *Banquiers de Sa Maj.* Catholique, *avertissent*, 1. *Mars prochain on vaquera chez les Caissiers* Cuyk van Mierop & Tetterode, *au ment de la seconde Série du tirage fait pour le remboursement de l'Emprunt de* 4. & *pour-cent*, *négocié pour l'*Espagne *par Mrs.* HOPE & Comp. *Ils avertissent aussi*, 1. *Avril prochain on changera à leur Comptoir les Obligations de l'Emprunt de Conv contre les Récepissés, qu'ils avoient provisoirement délivrés.*

AVERTISSEMENT. *La Vente de la* BIBLIOTHÈQUE *choisie de feu Mr.* E. P. VISVLIET, *Docteur en Médecine, qui d'abord avoit été annoncée pour le* 16. *Sept & jours suivans, & celle de son* CABINET *de* Curiosités Physiques, *qu'on avoit fixé même tems au* 3. *Octobre & jours suivans de l'année dernière* 1799, *ayant été différ ces époques; on avertit à-présent, que la Vente de la sus-dite* Bibliothèque *aura lie* 31. *Mars au* 7. *Avril prochains, & qu'on vendra de même le* Cabinet *de* Curiosités P ques *les* 17, 18. & 19. *Avril suivans de l'année courante. On observera exactement dre & les Conditions mentionnés dans le Catalogue.*

Mr. HENRY VAN DER HOOP, *ci-devant Ministre-Plénipotentiaire de cette* ublique *près S. A. le Prince-Evêque de* Liège, *étant décédé ce matin à l'improviste goutte remontée, à l'âge de* 72. *ans, on en donne avis à ses Parens & Amis de la pa*

LA HAYE ce 7. Février 1800. (*Signé*) C. VAN DER HOOP, Gz.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO XIII.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 14. Février 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

DE GÈNES, *le* 20. *Janvier*. Il eſt arrivé ici aux *François* des Renforts de l'Armée d'*Helvétie*. Cinq-mille Hommes ont été répartis entre les Poſtes principaux, que l'Armée occupe dans la *Rivière du Ponent*. Dans celle du *Levant*, les *François* reprennent leurs premières poſitions: Le Général *Darnaud* a déjà repris poſſeſſion de *Torriglia*. Mais, ſi à cet égard notre ſecurité eſt plus grande, il n'en eſt pas de même de la Contagion. L'Epidémie a gagné de *Nice* juſques dans la *Rivière du Ponent*; & déjà elle a fait de grands ravages à *Finale* & à *Savone*. On s'occupe, autant que poſſible, d'en garantir *Gènes*, où elle cauſeroit de grandes pertes, ſur-tout dans les Hôpitaux où il y a beaucoup de Malades. Un Rapport des Médecins les plus éclairés de notre Ville vient de raſſurer un peu ſur les alarmes, qu'on avoit déjà répandues à cet égard: Ils ont déclaré, " qu'il y avoit à *Gènes* quelques Fièvres putrides, " mais qu'elles n'auront aucun caractère épidémique." — Avant-hier il a été rendu ici une Loi, qui rappelle à *Gènes* même tous les anciens Nobles établis dans la République à l'époque du 2. Mai 1797. Il eſt accordé, pour rentrer, à ceux qui ſont ſur le Territoire *Ligurien*, envahi ou non envahi par l'Ennemi, un délai de quinze jours; un mois à ceux qui ſont en *Italie*, & trois mois à ceux qui ſont hors de l'*Italie*. Les Biens de ceux, qui ne ſeront point rentrés dans ce délai, ſeront *confiſqués*, lors même qu'ils les auroient vendus depuis la publication de cette Loi. Ne ſont point compris dans ces diſpoſitions ceux qui ont été déjà condamnés, pour n'avoir point ſatisfait à la Loi du 4. Juin.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 19. Pluvioſe (8. *Février*.)

" Le travail ſur la Diviſion Territoriale du Continent de la République *Françoiſe*, & ſur le ſyſtème de ſon Adminiſtration intérieure, vient d'être achevé par le *Conſeil-d'Etat*. Hier, trois de ſes Membres, les Citoyens *Roederer*, *Regnier* & *Chaptal*, l'ont préſenté au *Corps-Légiſlatif*, au nom du *Gouvernement*, en forme de Projet de Loi. Ce Projet a été de ſuite communiqué au *Tribunat* par ordre du *Corps-Légiſlatif*, devant lequel il doit être débattu finalement par les Orateurs *Tribuniciens* & par ceux du *Gouvernement* le 27. de ce mois, jour que le dernier, uſant de ſa prérogative, a indiqué à cet effet. Pour donner dès-à-préſent une idée générale du nouveau Plan dont il s'agit, nous extrairons du Diſcours, dans lequel le Conſeiller-d'Etat *Roederer* en a expoſé, hier, les motifs à nos *Légiſlateurs*, les paragraphes ſuivans."

" *Le Projet préſenté conſerve les anciennes limites de* Département; *mais il réunit les ſix-mille* Cantons *de la République en* 398. Arrondiſſemens Communaux."

" *Dans l'*Adminiſtration locale, *qu'il faut diſtinguer de l'*Adminiſtration générale, *comme on diſtingue les* Adminiſtrateurs *des* Miniſtres, *on reconnoit les trois ſervices diſtincts: 1. L'Adminiſtration proprement dite. 2. Les Jugemens, qui ſe rendent d'office en matières de Contributions, & qui conſiſtent dans les différentes répartitions, qui ſe font entre les maſſes & les Individus. 3. Le Jugement du contentieux dans toutes les parties de l'*Adminiſtration. *Le Projet de Loi ſépare ces trois Fonctions. Il remet la première à un ſeul Magiſtrat, dans chaque dégré du* Pouvoir Adminiſtratif, *ſavoir au* Préfet, *au* Sous-Préfet *& au* Maire: *Il remet la ſeconde à des* Conſeils de Département, *à des* Conſeils d'Arrondiſſemens Communaux, *& aux* Répartiteurs Municipaux, *dont l'exiſtence eſt conſervée; Il remet la troiſième à un* Conſeil de Préfecture. *Ces diſpoſitions ſont fondées ſur ces deux principes, qu'*adminiſtrer doit être le fait d'un ſeul Homme, *& juger le fait de pluſieurs.*"

" Ce fut le 13. du courant (*ainſi que nous l'avons dit dans notre dernière* Gazette,) que *Félix Faulcon* demanda au *Corps-Légiſlatif*, " que le Préſident fût chargé de prononcer un " Diſcours ſolemnel en l'honneur de la mémoire de *Waſhington*;" propoſition, ſur laquelle l'Aſſemblée crût devoir paſſer à l'ordre du jour, par des motifs, que les Citoyens *Eudes* & *le Grand* exprimèrent dans les termes ſuivans. " La mort de *Waſhington*, dit le premier, ne " nous étant pas connuë officiellement, il me ſemble que nous ne pouvons rien ſtatuer ſur la " Motion de notre Collègue *Faulcon*." — " Je partage entièrement, pourſuivit *le Grand*, " l'opinion de notre Collègue ſur l'*Homme célèbre*, que la mort vient d'enlever à l'*Amérique*; " mais il me paroit inconvenant, que le Préſident prononce ſon Eloge dans le ſein de cette Aſ- " ſemblée. Ce que vous feriez aujourd'hui pour *Waſhington*, demain on viendroit vous le " demander pour un autre, qui, comme lui, n'auroit peut-être pas les mêmes droits à nos

„ hommages. Le *Corps-Législatif* ne peut être transformé en une *Arène*, dans laquelle „ *réputation des Hommes célèbres sera combattue*. D'ailleurs vous ne pouvez adopter la „ position, qui vous eſt faite, ſans uſurper une initiative, qui ne vous appartient point. C'eſt d'après ces objections, que le *Corps-Législatif* paſſa à l'ordre du jour. Cependant tentative n'en fait pas moins d'honneur à *Félix Faulcon*: Un Homme de ſon caractère étoit pour ſentir le prix des *vertus* du Héros *Américain*. Voici comme le décrit la *Gazette* *France* du 12. *Pluvioſe* à l'occaſion des diſcuſſions ſur le *Divorce*, dont *Félix Faulcon* fut premier à propoſer l'établiſſement, mais dont il eſt auſſi le premier à combattre les abus.

„ La *modération* (dit cette Feuille) — *la modération dans le caractère* & la *meſure* „ *l'eſprit* ſont deux *qualités très-rares*, avec leſquelles on peut être *proſcrit tour-à-tour* „ *les différents Partis*, qui ſe diſputent l'honneur de *dominer dans les Révolutions*. Celui „ ne change ni de langage, ni de principes, paſſe alternativement pour un *Chouan*, pour „ *Jacobin*, pour un *Philoſophe*, & pour un *Homme-d'Etat*. C'eſt ce qui eſt arrivé au „ toyen *Félix Faulcon*, Membre du *Corps-Législatif*. "

„ Si nos Légiſlateurs ont pu craindre, qu'un hommage public, rendu par eux aux M révérés de *George Washington*, ne devint un jour un exemple dangereux pour leur A blée, le Gouvernement, plus fort & plus confiant en lui-même, vient de prouver qu au-deſſus de ſemblables craintes, en décernant les honneurs les plus ſignalés à la mémoire Fondateur de la République *Américaine*. Voici l'*Ordre du jour* d'hier pour la Garde des *ſols* & pour toutes les Troupes de la République. "

„ WASHINGTON *eſt mort. Ce grand-Homme s'eſt battu contre la Tyrannie; il a* *lié la Liberté de ſa Patrie. Sa mémoire ſera toujours chère au Peuple* François, *com* *tous les Hommes libres des deux Mondes, & ſpécialement aux Soldats* François, *qui*, *ui & les Soldats* Américains, *ſe battent pour l'*Egalité *& la* Liberté. *En conſéquence le* nier-Conſul *ordonne que, pendant dix jours, des crêpes noirs ſeront ſuſpendus à tous les* *peaux & Guidons de la République.* — PARIS, le 18. *Pluvioſe, an* 8. "

„ En outre, le *Premier-Conſul* a chargé le Miniſtre de l'*Intérieur* de faire placer dans grande Galerie des *Tuileries* la Statuë de *Washington* avec celles de *Démoſthène*, d'*Alexandre* d'*Annibal*, de *Scipion*, de *Brutus*, de *Cicéron*, de *Caton*, de *Céſar*, de *Guſtave-Adolphe* de *Turenne*, du Grand-*Condé*, de *Duguai-Trouin*, de *Marlborough*, du Prince *Eugène*, Maréchal de *Saxe*, du Grand-*Frédéric*, de *Mirabeau*, de *Dugommier*, de *Dampierre*, *Marceau* & de *Joubert*. Et, voulant réunir ſans doute une preuve de juſtice au témoig de ſon reſpect pour les Grands-Hommes, ſur-tout pour les illuſtres Guerriers, il a droit, hier, aux mérites peu conteſtés d'une des Victimes les plus eſtimables de la proſcrip *Fructidorienne*, en propoſant, de ſa part, au *Sénat-Conſervateur*, comme Candidat p première Place vacante dans le ſein de ce Corps, l'ancien Directeur *Barthélemy*, revenu d peu à *Paris* & remis auſſi-tôt en pleine liberté. Voici la Lettre, que le *Premier-Con* adreſſée à cette occaſion au *Sénat-Conſervateur*. "

„ PARIS, le 18. *Pluvioſe* an 8. — BONAPARTE, *Premier-Conſul* de la République *Sénat-Conſervateur*. — SÉNATEURS, *En conformité de l'Article* XVI. *de la Conſtitu* *le* Premier-Conſul *vous préſente, pour remplir la Place vacante au* Sénat-Conſervateu *Citoyen* Barthélemy, *ancien Ambaſſadeur de la République, lequel, pendant ſa carrière* *plomatique, a ſigné la Paix avec le Roi d'*Eſpagne *& avec le Roi de* Pruſſe. "

„ Il paroît ainſi que, s'il y a eu un concert entre le plus grand nombre des Membres deux Sections du *Pouvoir-Législatif*, pour porter l'Auteur du Livre trop fameux *de l'or* *des Cultes* au *Sénat-Conſervateur*, le Conſul *Bonaparte* n'y a pas prêté la main, ni donner une pareille marque de conſidération à un Ecrivain de cette eſpèce. Il faudra maintenant, ſi deſormais l'influence du *Premier-Conſul* ſur les choix du *Sénat-Conſer* ſera plus marquée qu'elle ne l'a été lors de ſes premières élections, & auquel des deux C dats, qui ſont préſentés cette fois à ce Corps, celui-ci donnera ſes ſuffrages, ſoit à *D* nommé par le *Corps-Législatif* & le *Tribunat*, ou à *Barthélemy*. En attendant, l'ancien lègue de ce dernier & ſon Compagnon d'infortune, le Citoyen *Carnot*, a été également mé hier, par le *Premier-Conſul*, l'un des Inſpecteurs-Généraux aux Revuës. "

„ Outre les Avis officiels de l'Armée de l'*Ouëſt*, que nous avons déjà fait connoître, le G vernement a fait publier encore un Rapport de la marche de la Colonne du Général *G* ſv. de *Rennes*, par *Ploermel* & *Elven*, ſur *Vannes*, depuis le 3. jusqu'au 6. du préſent Cette Colonne rencontra, chemin faiſant, pluſieurs Poſtes ou raſſemblemens de *Chouans*, leſquels elle en vint aux mains. D'entre ces petits Combats le plus remarquable fut d'*Elven*, mentionné par le Général *Brune* dans ſa Lettre. Trois à quatre-cents *Chou* reunis dans ce Bourg où ils avoient fait mine de vouloir diſputer le paſſage à la Colonne rent mis en fuite & pourſuivis par la Cavalerie, avec une perte qu'on porte à 60. Hommes Le *Journal officiel*, en date du 16. *Pluvioſe*, ajoute à ces Nouvelles, " qu'au départ du „ rier, qui a apporté les Lettres de *Vannes* du 7. & du 9. du courant, mille Soldats *Cho* „ de la Diviſion de *Georges* avoient offert de mettre bas les armes, & propoſé de livrer

Chefs ou d'indiquer les moyens de les prendre." — Voici deux *Proclamations*, que le Général Brune vient de publier pour le fuccès de la Campagne dans la *Baſſe-Bretagne* ou le *Morbihan*."

BRUNE, Conſeiller-d'Etat & Général en chef, aux Hommes égarés, raſſemblés en armes dans le Département du MORBIHAN.

Au Quartier-Général de VANNES, le 11. *Pluviôſe* (31. Janvier,) an 8.

„ HABITANS DU MORBIHAN, *Ceſſez de vous laiſſer tromper par l'Angleterre qui vous affame, qui enlève vos Grains, & vous donne en échange des armes parricides, odieux inſtrumens de toutes vos infortunes. Quittez cette miſérable vie, que vous menez en courant les Landes, & vous appauvriſſant les uns les autres. Vous avez déjà éprouvé des pertes ſenſibles dans quelques petits Combats, dans des rencontres de Troupes en marche; mais*, Malheureux, *l'heure terrible de la Guerre, de la* Guerre dévaſtatrice, *n'a pas encore ſonné. Et vous*, CHEFS, *ſéduits par un faux intérêt, quel eſpoir avez-vous? Ne préfererez-vous pas une vie ſûre & tranquille, en abjurant votre erreur, à ce tourment perpétuel de craintes & d'incertitudes, ſuivi de honte & de remords, même ſi vous parveniez à vous échapper?* MINISTRES D'UN DIEU DE PAIX, *quand un Gouvernement ſage garantit la* Liberté de conſcience, *croyez-vous éviter la colère Céleſte & la punition des Hommes, ſi vous n'empêchez pas le ſang de couler, le ſang de ces Agriculteurs aveugles, qui courent à leur perte? Arrêtez la Guerre Civile, éclairez les eſprits; & vous aurez été Miniſtres vertueux, bons Citoyens.* Hommes égarés, *rendez les Armes dans les Chefs-lieux de Canton, & retournez chacun chez vous. Je donnerai des Saufs-conduits à ceux qui auroient des craintes; mais* il faut rendre ces Armes, *que le perfide Etranger vous a données. Hâtez-vous; dans quelques jours il ne ſera plus tems.* CITOYENS, *qui êtes reſtés fidèles à vos devoirs; donnez à ma voix plus de force, & concourez avec moi pour arracher à une perte inévitable des malheureux, auxquels il nous ſera doux de rendre le nom de* Frères & *de* François. "

(Signé) *Le Général en chef*, BRUNE.

[Cette Proclamation a été imprimée en Placard, avec la Traduction en Langue *Bas-Breton*ne, la ſeule qu'entendent les Payſans de ces Contrées.]

BRUNE, Conſeiller-d'Etat & Général en chef, à l'ARMÉE.

Au Quartier-Général de VANNES, le 12. *Pluviôſe* an 8.

„ CAMARADES, *L'égarement des Habitans du* Morbihan *les a pouſſés à la Révolte. L'Angleterre, qui profite des diſcordes des Peuples voiſins, attiſe par-tout les haines, afin de renverſer cette République, pour laquelle vous combattez avec tant de gloire depuis dix années: Elle ne peut nous vaincre; elle ſème parmi nous les diviſions cruelles. En vain le Gouvernement travaille-t-il ſans relâche à préſerver la gloire & à fonder la proſpérité de la Nation: La Trahiſon & la vengeance aiguiſent leurs Poignards, & vous forcent de vous armer pour la ſûreté publique. Le Peuple m'eſt témoin de* ma répugnance à combattre des François; *j'ai tout fait pour les éclairer. Je ne demande, pour gage de leur retour ſincère à la Patrie, que* la reddition de ces Armes, *qui, dans leurs mains, ſont l'inſtrument parricide des Troubles, l'Etranger nous ſuſcite tous les ans. Vous allez donc marcher avec moi pour exterminer ces Raſſemblemens de* Furieux & *de* Traitres: *Mais, au milieu de ces mouvemens de Guerre, abſtenez-vous de toute eſpèce d'indiſcipline; ſongez bien que les moindres vexations peuvent ſervir vos Ennemis & ternir votre gloire. Ne me forcez qu'à vous louer; &, ſi malheureuſement quelques Individus ſe rendent coupables, arrêtez-les vous-mêmes; votre honneur & votre ſûreté l'exigent. J'eſpère, que je n'aurai à rendre compte que d'actions de courage & de dévouement. Je recommande aux Officiers de ne point perdre de vuë les Soldats, qui ſont ſous leurs ordres: Ils doivent en être les Pères & les meilleurs Amis; mais ils doivent punir leurs fautes, car ſans diſcipline il n'y a ni Armée ni gloire.* "

(Signé) *Le Général en chef*, BRUNE.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *juſqu'au* 31. *Janvier.*

„ Le 27. de ce mois étoit le jour fixé pour diſcuter, dans la Chambre des *Communes*, le Meſſage du Roi, relatif aux *invitations à la Paix*, faites par le Gouvernement de *France*: Mais Mr. *Long*, après avoir remis ſur le Bureau pluſieurs Etats concernant des matières de Finance, qui avoient été demandés par l'*Oppoſition*, communiqua à la Chambre, „ qu'une indiſpoſition de ſon très-honorable Ami (Mr. *Pitt*) l'empêchoit d'aſſiſter à la Séance. Quoiqu'il fût donc fâché, qu'un ſi grand nombre de Membres fuſſent fruſtrés dans l'attente, qui les avoit amenés pour aſſiſter à une diſcuſſion des plus importantes, il propoſa d'ajourner l'ordre du jour; mais, pour qu'il y eût le moins de délai poſſible, il ne demanda ce délai que juſqu'au ſur-lendemain: " Il fut accordé: Cependant, ce jour-là étant venu, Mr. *Long* dit de nouveau, " que ſon Ami n'étoit pas ſuffiſamment rétabli, pour qu'il fût en état d'aſſiſter aux Débats; qu'en conſéquence il demandoit un nouveau délai juſqu'au Lundi ſuivant, 3. Février; pour lequel il étoit *certain* que la diſcuſſion ſur le Meſſage du Roi auroit lieu ſans renvoi ultérieur."

Ce ne fut pas sans difficulté que Mr. *Tierney* voulut se prêter à l'ajournement, d'autant que la Motion de Mr. *Sheridan*, relative à la malheureuse Expédition de *Hollande*, fixée à ce jour-là. Il en résulta une espèce d'altercation, qui aboutit néanmoins à accorder le délai demandé, tandis que Mr. *Long*, autorisé à cet effet par Mr. *Sheridan*, renvoyer la discussion sur sa Motion à Lundi en huit, 10. Février. — On apprend, l'indisposition de Mr. *Pitt* est un gros rhûme, qui lui a éteint la voix. — Dans l'intervalle, la Chambre des *Pairs* a déjà offert la substance des Debats, auxquels l'on s'attendre dans les *Communes* sur le Message, ainsi que l'augure de leur issuë, qu'il pas difficile de deviner. C'étoit Mardi, 28. Janvier, que l'ordre du jour y exigeoit consideration du Message en question. Le Secrétaire-d'Etat, Lord *Grenville*, rem comme on peut le croire, le principal rôle: Son Discours, d'une étenduë très-con rable, portoit malheureusement un caractère d'aigreur, qui ne peut qu'affliger les de l'Humanité, intimément convaincus de la nécessité de la Paix, pour arracher *l'Europe*, du moins sa plus grande partie, à la ruine totale, qui la menace. L'on réduire ses argumens à deux Chefs principaux: " 1°. Que la République *Françoise* „ le premier moment de la Révolution, a été dangereuse pour le repos de toute „ Nations, non-seulement de celles avec qui elle étoit *en Guerre*, mais encore „ celles qui étoient *Neutres*, même pour les Puissances & les Peuples, ses *Amis* & „ *liés*, à la tranquillité & à l'indépendance desquels elle n'a jamais cessé d'atten „ 2°. Que ce seroit en vain qu'on se promettroit aujourd'hui, de sa part, plus de *loy* „ & de *bonne-foi*, puisque ses principes sont toujours les mêmes, & que celui, „ *modération* & de la *justice* duquel l'on voudroit se former des idées plus rassu „ tes, a été à des époques précédentes le principal Défenseur & soutien du „ *ftème d'Usurpation*; que toute sa conduite, & en dernier lieu les ordres, „ a laissés au Général *Kleber* en *Egypte*, & dont on a intercepté des Copies, p „ veat sa *duplicité* & le peu de fond, qu'on peut faire sur ses assurances." Il c cint par la Motion d'une Adresse, " pour remercier le Roi de son Message, & témoig „ que la Chambre est d'accord avec les sentimens, qu'il exprimoit." Le Duc *Bedford*, en donnant sa négative décidée à la Motion, parla avec tant de force & d'é duë, qu'épuisé de fatigue il fut dans la nécessité de faire lire la Motion d'Amendeme par laquelle il termina son Discours, à son Ami, Mylord *Holland*; ce qui, étant co l'usage Parlementaire, n'échappa point à la censure de Mylord *Carlisle*: Ce dernier gneur parla aussi, dans la suite des Débats, très-fortement en faveur de l'Adresse: A lui Lord *Baringdon* l'avoit fait avec plus de réserve: Et Lord *Romney* avoit pris milieu, qui, à la lecture de la Correspondance entre les deux Gouvernemens, s'offr l'esprit de tout Homme impartial & modéré: Selon lui, avant de se refuser aux ou tures faites par *Bonaparte*, le Cabinet *Britannique* auroit dû lui demander, " qu „ étoient les conditions préliminaires & fondamentales, sur lesquelles il vouloit ter?" On étoit autorisé à faire cette demande, puisque déjà deux fois le Gou nement *François* s'étoit joué de l'*Angleterre*, en renvoyant son Négociateur, m avant qu'on fût convenu d'aucun Préliminaire. " En attendant la Réponse (dit l'O „ teur,) l'*Angleterre* auroit dû continuer ses efforts pour soutenir toujours la Gu „ avec vigueur. Si les Préliminaires eussent été justes & raisonnables, on eût pu trer en Négociation & donner la Paix à l'*Europe*; sinon, on eût continué la Guer „ & le Gouvernement eût été justifié aux yeux du Monde impartial: Aujourd'hui „ sa conduite précipitée, il avoit perdu cet avantage." En conséquence Mylord *ney* déclara, qu'en cette occasion il ne voteroit, ni pour l'un ni pour l'autre Mylord *Holland* seconda son Ami, le Duc de *Bedford*: Les Comtes de *Liverpool* & *Caernarvon* s'étendirent sur le peu de sûreté, qu'il y avoit à traiter avec la *Franc* quoique le dernier convînt, " qu'on avoit déjà traité avec elle sous des Gouvernemens „ corrompus." Après minuit, les Voix ayant été levées, il n'y en eut que 6. pour l'Ajo dement; 92. (dont 13. par Procuration) le rejettèrent: Ensuite la Motion de l'Adre passa sans difficulté; & à une heure du matin la Chambre s'ajourna jusqu'au Lundi suiva „ *Ann. conf. à* 3. *p. c.* 60. & 3. huitièmes."

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*